



OSARTIS BUSINESS LEAGUE

REGLEMENT

✓ **ARTICLE 1 : Engagement.**

Une feuille comportant le nom de l'entreprise ainsi que les noms et prénoms de chaque joueur participant au tournoi sera établie par chaque équipe engagée dans la compétition. Cette feuille signée par un responsable de l'équipe dégage le club organisateur de toute responsabilité en cas d'accident survenant aux joueurs qui restent à ce sujet sous leur responsabilité civile.

✓ **ARTICLE 2 : Constitution des équipes.**

Chaque équipe est composée de 7 joueurs maximum le jour du match. L'équipe aura toutefois le droit de compter 10 joueurs au sein de son effectif, inscrits sur La feuille d'engagement. Une équipe se doit d'être composée d'un minimum de 50 % de salariés d'une entreprise de la Communauté de Commune Osartis-Marquion. Une fois le championnat débuté la liste ne pourra plus être modifiée.

Chaque joueur doit avoir 18 ans pour participer à la compétition et avoir pris connaissance et accepter le règlement de la compétition.

Nombre de joueurs sur le terrain par équipe : 5 dont le gardien de but.

Nombre de remplaçants par équipe : 2

Remplacements : illimités, le joueur entrant ne peut pénétrer tant que le joueur sortant n'est pas sorti du terrain.

✓ **ARTICLE 3 : Frais d'inscription.**

Entreprise 51 salariés et plus : 300 euros (à régler lors de l'inscription) comprenant la participation au tournoi et l'encadrement de 6 séances d'entraînement au Foot 5 offertes.

Entreprise de 21 à 50 salariés : 200 euros (à régler lors de l'inscription) comprenant la participation au tournoi et l'encadrement de 4 séances d'entraînement au Foot 5 offertes.

Entreprise de 20 salariés et moins : 100 euros (à régler lors de l'inscription) comprenant la participation au tournoi et l'encadrement de 2 séances d'entraînement au Foot 5 offertes.

✓ **ARTICLE 4 : Organisation.**

Le tournoi est ouvert à 12 équipes maximum. Chaque poule comporte 6 équipes, le championnat se fait en match aller/retour du mois de mars (06/03/2023) au mois juin 2023 (26/06/2022) les lundis soir à partir de 18h30.

Chaque joueur doit avoir 18 ans pour participer à la compétition et avoir pris connaissance et accepter le règlement de la compétition.

Calcul des points : victoire = 3 pts, nul = 1 pt, défaite = 0 pt, forfait = 0 pt. En cas de contestation, seul le responsable de la compétition, après entretien avec les deux capitaines sera souverain.

Seront pris en compte pour le classement des équipes : d'abord le nombre de points (où sont inclus les points Fair-Play), puis le goal-average général, et en cas d'égalité le goal-average

particulier (but marqué puis but encaissé).

En cas d'absence, si l'organisateur n'a pas été prévenu 48H à l'avance, le match est déclaré forfait et perdu 10 à 0, les points Fair-Play seront automatiquement de - 1.

Chaque équipe a droit à 1 report de match lors des phases poules. Les matchs reportés se joueront le jour convenu entre les 2 équipes dans un délai de 15 jours maximum après l'annulation. Si aucun accord n'est trouvé entre les deux équipes, le match sera déclaré perdu 10-0 par l'équipe qui a annulé sans préjudice de Fair-Play.

Tout comportement inadéquat, nuisible ou contraire aux règles et règlement de la compétition est passible de sanction pour le joueur ou l'équipe pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la compétition.

En cas d'exclusion aucun remboursement ne sera exigible.

Les matchs sont d'une durée d'une unique période de 12 minutes pour les matchs de championnats et de 15 minutes pour les play-off et finales.

✓ **ARTICLE 5 : Classement.**

Les équipes seront réparties en 2 groupes de 6. A l'issue, un classement sera établi, et play-off auxquels participeront les 2 premiers de chaque poule : le premier de la poule A sera opposé au second de la poule B (match 1), le second de la poule A, au premier de la poule B (match 2). La finale pour la 1^{ère}/2^{ème} place opposera le vainqueur du match 1 au vainqueur du match 2. Quant à la finale pour la 3^{ème}/4^{ème} place, elle opposera le perdant du match 1, au perdant du match 2. En cas d'égalité, 5 minutes de prolongation seront suivies d'une séance de tirs aux buts en cas d'égalité. Pour le classement final, les équipes respectivement 3^{èmes} de la poule A et B s'affronteront et ainsi de suite jusqu'à la sixième place.

✓ **ARTICLE 6 : Règles du jeu.**

Balustrades : Les bordures du terrain et la porte font partie intégrante du jeu.

Filets : Si le ballon touche les filets latéraux, il est joué par l'équipe adverse au sol à l'endroit où il a touché le filet.

S'il touche le filet de plafond, celui-ci est considéré comme hors du jeu et le ballon est rendu à l'équipe adverse pour une remise en jeu au gardien.

Le filet de fond de terrain est neutre, réengagement au gardien de but. A l'exception d'un renvoi volontaire du défenseur dans ce cas réengagement à l'équipe adverse depuis le « corner ».

Pas de hors-jeu, pas de corners.

Coup d'envoi, ré-engagement : s'effectue au milieu du terrain, interdiction de marquer sur le coup d'envoi.

Coups francs : indirects, joués à l'endroit de la faute.

Penalty : tirés sans élan, gardien sur sa ligne.

Joueur au coin du terrain : un espace égal à 1 bras tendu devra être laissé au joueur pour qu'il puisse jouer ou se dégager.

Un défenseur ne doit pas obstruer l'évolution d'un joueur le long des balustrades (rester immobile volontairement sur la trajectoire)

Un attaquant ne doit pas forcer excessivement le passage.

Pour être valide, un but ne doit pas être marqué depuis son coté de terrain.

Le gardien n'a pas le droit de sortir de sa zone, ni prendre à la main une balle à l'extérieur de sa zone. Le gardien ne peut pas prendre à la main une passe en retrait volontaire d'un joueur de son équipe. Les changements de gardien ne peuvent s'effectuer que sur un but marqué ou encaissé.

Les tacles sont strictement interdits. Sont sanctionnées par un coup franc : le jeu à terre, les fautes de main, accrochage aux filets et parois, les obstructions, les poussées dans le dos. Sont sanctionnées par un penalty : les tacles, le jeu dangereux, l'anti-jeu, le jeu brutal, le comportement antisportif, la sortie du gardien en dehors de sa surface.

✓ **ARTICLE 7 : Equipement des joueurs.**

Chaussures : interdiction de jouer avec des crampons vissés. Chaussures « indoor » à semelle claire conseillées ou type « stable ».

Les membres de l'équipe devront porter une tenue identique (à l'exception du gardien s'il est fixe) à défaut des chasubles seront prêtés pour la rencontre.

✓ **ARTICLE 8 : Assurance et condition physique.**

Le club organisateur attire l'attention des joueurs sur le fait qu'elle n'assume que sa propre responsabilité civile et qu'il incombe aux joueurs et aux supporters leurs propres risques. Les joueurs prenant part à la compétition déclarent être apte à la pratique du Foot 5, en cas de doute (problème cardio-vasculaire, ...) nous vous recommandons fortement de consulter un médecin.

✓ **ARTICLE 9 : Dégradations pertes et vols.**

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de dégradations, pertes ou vols subis par les joueurs engagés au tournoi et les supporters.

✓ **ARTICLE 10 : Récompense.**

Un trophée représentant le partage entre les valeurs du sport et de l'entreprise sera remis à l'équipe qui remportera le tournoi. Cette dernière s'engage à le remettre en jeu l'année suivante.



OSARTIS BUSINESS LEAGUE

DOSSIER D'INSCRIPTION

EQUIPE : (Coordonnées de l'entreprise et du capitaine) : **Tel** : **Email** :@.....
Tel : **Email** :@.....
Nom : **Prénom** :

Signature (précédée de la mention « J'atteste avoir pris connaissance du règlement et l'accepter ») :

(cocher la case correspondante au profil de type d'équipe engagée)

- Entreprise de 51 salariés et plus : 300 euros (à régler lors de l'inscription) comprenant la participation au tournoi et l'encadrement de 6 séances d'entraînement au Foot 5 offertes.
- Entreprise de 21 salariés à 50 : 200 euros (à régler lors de l'inscription) comprenant la participation au tournoi et l'encadrement de 4 séances d'entraînement au Foot 5 offertes.
- Entreprise de 20 salariés et moins : 100 euros (à régler lors de l'inscription) comprenant la participation au tournoi et l'encadrement de 2 séances d'entraînement au Foot 5 offertes.

Joueur 1 (capitaine) **Nom** : **Prénom** :

Date de naissance :

Joueur 2 **Nom** : **Prénom** :

Date de naissance :

Joueur 3 **Nom** : **Prénom** :

Date de naissance :

Joueur 4 **Nom** : **Prénom** :

Date de naissance :

Joueur 5 **Nom** : **Prénom** :

Date de naissance :

Joueur 6 **Nom** : **Prénom** :

Date de naissance :

Joueur 7 **Nom** : **Prénom** :

Date de naissance :

Joueur 8 **Nom** : **Prénom** :

Date de naissance :

Joueur 9 **Nom** : **Prénom** :

Date de naissance :

Joueur 10 **Nom** : **Prénom** :

Date de naissance :

Tout dossier incomplet sera en liste d'attente au delà une majoration sera appliquée.

Dossier remis le / / 202.... Règlement :euros Espèce () Chèque () Cb () virement

Décharge de responsabilité : L'US Biache se décharge de toute responsabilité en cas de vols, pertes ou détériorations de matériels dans ses installations et plus particulièrement les vestiaires. Les joueurs reconnaissent avoir pris connaissance du règlement et s'engagent à respecter les règles de la compétition ainsi que les règles de sécurité notifiées. Les joueurs renoncent à tous recours contre l'US Biache.

Date : Signature :

Assurance et condition physique : L'US Biache attire l'attention des joueurs sur le fait qu'elle n'assure que sa propre responsabilité civile et qu'il incombe aux joueurs de supporter leurs propres risques. Les joueurs prenant part à la compétition déclare être apte à la pratique du Foot 5, en cas de doute (problème cardio-vasculaire , ...) nous vous recommandons fortement de consulter un médecin.

Date : Signature :

Formulaire de renonciation au droit à l'image :

Je soussigné (e) capitaine de l'équipe accorde à l'US Biache, ses représentants et toute personne agissant avec sa permission (y compris toute agence publiant ou distribuant le produit fini), la permission irrévocable de publier toutes les photographies ou les images que vous avez prises de l'équipe durant le Championnat. Ces images peuvent être exploitées sous quelque forme que ce soit. Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent(e) à signer ce formulaire en mon propre nom et au nom de l'équipe. J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation.

Date : Signature :

Les équipes, de par leur engagement, reconnaissent implicitement accepter sans réserve le présent règlement. Tous les litiges ou points non abordés dans ce règlement seront examinés par les organisateurs : leur décision sera sans appel.

Formulaire d'engagement : en participant à la **OSARTIS BUSINESS LEAGUE**, je m'engage à respecter les principes élémentaires de FAIR-PLAY tels que :

- > Saluer en début et fin rencontres mes coéquipiers ainsi que mes adversaires.
- > Respecter les règles et les décisions d'arbitrage.
- > Faire preuve de camaraderie : si je fais tomber un adversaire, je l'aide à se relever et je m'excuse.
- > Ne pas insulter mes coéquipiers ou les adversaires sur le terrain.
- > Accepter de perdre et féliciter l'adversaire pour sa victoire.
- > Avouer une faute non sifflée.
- > Ne pas avoir un jeu excessivement physique.

Date : Signature :